

Séance du conseil municipal du 3 juin 2015

PRÉSENTS : TORCK Chantal • BELTRAMELLI Didier • CAMUS Jacky • COLSON Sylvie • COURTOIS Michel • DUPERRIER Bernard • FERRAROLI Noémie • JENOUDET Sandra • MONNOT Bruno • PATENAT Sophie • QUINARD Jacky • ROUSSEY Pascal • RYON Florence • PONSOT Danièle • GUILLAUMONT Jeannine • JANET Alain • BOSCH Jean • VILMONT Françoise

ABSENTS EXCUSÉS : BORDE Aline (pouvoir à Chantal TORCK)

SECRÉTAIRE : PATENAT Sophie

COMPTE RENDU

1 - Temps d'Activités Périscolaires :

Après présentation par Sophie PATENAT des temps d'activités périscolaires, a été décidé par 12 voix pour, 4 contre et 3 abstentions, de facturer les TAP à la rentrée 2015 à la hauteur de : 0.50 € à 0.65 € par $\frac{3}{4}$ heure en fonction du quotient familial.

2 - Transports scolaires :

Suite à la demande la commune d'Asnans-Beauvoisin, le bus du conseil départemental passera à la fin des cours soit à 15h30, dès la rentrée prochaine.

3 - Subventions :

Afin de bénéficier d'une aide de 30% du Conseil Départemental, il été décidé à l'unanimité d'accepter les devis pour des travaux de terrassement de la cour de la Trésorerie pour 7 641.60 € et de marquage routier pour 5 389.80 €.

Il a été voté à l'unanimité les subventions communales aux associations qui ont en fait la demande :

- * club sans souci = 100 €
- * Macadam 39 = 100 €
- * Ecurie du Val d'Orain : 500 €
- * Handball = 3000 €
- * Chauss'pied = 500 €
- * Activités Loisirs : 150 €

4 - Caution :

Mme le maire signale l'excellent état du logement 2 place du 11 novembre, il a été voté à l'unanimité le remboursement de la caution d'un montant de 600 €.

5 - SIDEC :

Sur présentation de M. Didier BELTRAMELLI il à été voté à l'unanimité le renouvellement du matériel vétuste : échange d'armoires électriques de l'éclairage public. Le montant estimatif des travaux est de 8 049.98 € TTC dont 50 % sera financé par le SIDEC 4 024.99€.

6 - Appel à cotisation informatique SIDEC :

Il a été voté à l'unanimité l'appel à cotisation informatique dans le cadre de notre convention pluriannuelle d'adhésion aux services mutualisés du Service informatique du SIDEC pour un montant de 5 371 € pour l'année 2015.

6 - Encaissement de chèques :

Vote à l'unanimité l'encaissement de tous types de chèques.

7 - Vente de bois :

Après présentation par Michel COURTOIS des différents modes de vente de bois, soit sur pied soit en bord de route, il a été décidé par 16 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, que la vente de bois aura lieu en bord de route en 2015.

8 - Syndicat mixte Doubs Loue :

Fin de bail pour ce syndicat.

9 - Agenda d'accessibilité :

Une délibération doit être prise pour autoriser à présenter la demande de validation de l'agenda d'accessibilité (gendarmerie et trésorerie).

10 - Francas :

La subvention de fonctionnement des Francas en extrascolaire et périscolaire s'élève à 71 926 €. Versement au 1^{er} Juin : 35 963 € et au 1^{er} Octobre : 35 963 €.

Facture accueil temps d'activités périscolaire du 2 septembre au 19 décembre 2014 est de : 12 899.27 €.

Pour information :

- La colonne en pierre réalisée par les enfants des Francas sera installée dans le hall de la mairie.

- Suite à de très nombreuses demandes d'installation de camions de restauration ambulante, aucune autorisation supplémentaire n'a été accordée.

- Les dernières stations du Chemin de Croix seront livrées pour les journées du Patrimoine en septembre.

- Suite à une nouvelle demande de la famille Balestrat, Mme le Maire rappelle la décision finale de la Cour d'Appel de Nancy qui rejette le pourvoi de Mme Balestrat.

- Mme le Maire informe que suite à arrêté municipal les nouvelles délégations supplémentaires sont attribuées aux adjoints comme suit :

M. MONNOT : bâtiments

M. BELTRAMELLI : voirie

- Mme le Maire rappelle que la procédure de reprise des tombes en déshérence débutera officiellement le **Jeudi 18 Juin 2015** à partir de **13h30** au cimetière de Chaussin. La liste des tombes concernées est visible aux tableaux d'affichage du cimetière et de la Mairie. S'adresser en Mairie pour plus de renseignements.

Début de séance 20h00
Clôture de Séance 21h25

Le Maire
Chantal TORCK